

Communiqué de presse

Nanterre, le 6 juillet 2022

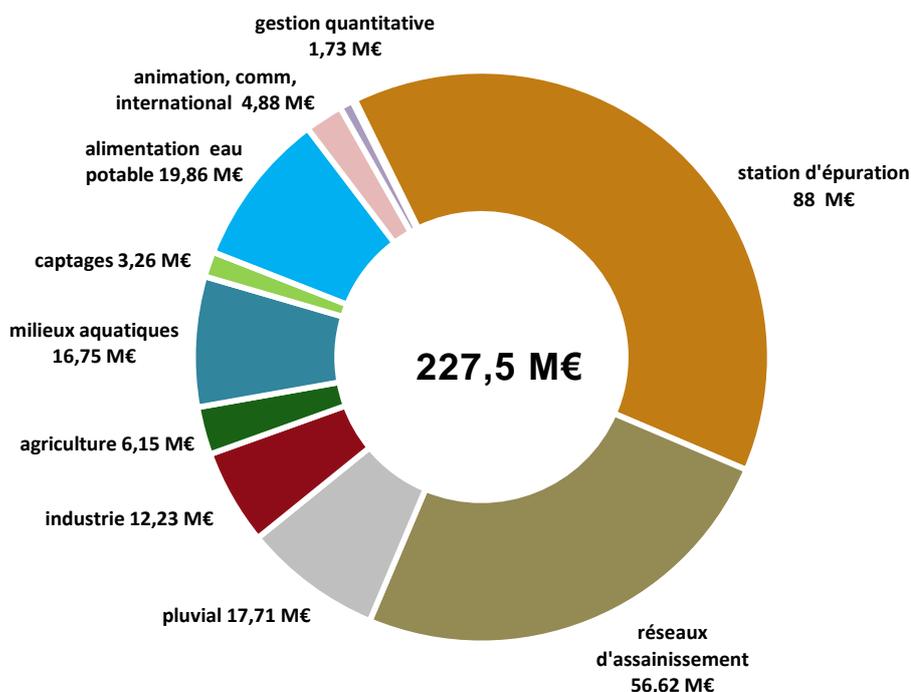
QUALITE DES EAUX ET DES MILIEUX AQUATIQUES DU BASSIN SEINE-NORMANDIE : 227,5 M€ D'AIDES FINANCIERES

#ENCHIFFRES #INVESTISSEMENTS #QUALITEAU

La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie, réunie sous la présidence de M. François CHOLLEY, a examiné 972 projets financés et a délibéré favorablement pour un montant total de 227,5 M€ d'aides réparties sous forme de subventions pour 84% et 16% d'avances remboursables à taux zéro. Portés par des collectivités, entreprises, agriculteurs et associations, ces projets contribuent à améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques du bassin et bénéficient à l'adaptation au changement climatique et à la biodiversité.

On constate une forte dynamique sur les aides à l'assainissement des collectivités, soit plus de 162 M€ : un montant élevé qui s'explique pour partie par l'attribution de 66 M€ d'aides nécessaires à la refonte de la station d'épuration Seine aval, dite « Achères » mais aussi par un redémarrage global confirmé des projets d'assainissement, d'eau potable et de désimperméabilisation.

La commission a également émis un avis favorable pour 5 nouveaux contrats territoriaux « Eau & climat » visant à fédérer les actions des acteurs sur les territoires à enjeux et accompagner les investissements importants.



**COMMISSION DES AIDES
(subventions et avances)
de juin 2022
répartition par grands
domaines, en M€.**

+ de 70 %

du montant des subventions
octroyées concernent
l'assainissement des
collectivités.

CONTACT PRESSE

Service communication Sylvie BRIISOT / Marie-Anne PETIT

B

brissot.sylvie@aesn.fr / petit.marie-anne@aesn.fr

01 41 20 18 08 / 01 41 20 17 30

07 62 10 41 61 / 06 61 58 91 74

CONSTRUIRE UN TERRITOIRE FORT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

En rendant possible et en soutenant des actions vertueuses sur le plan environnemental, l'agence de l'eau Seine-Normandie favorise le développement des territoires. Elle oriente les acteurs économiques dans leur prise en compte de ces enjeux. En intégrant l'adaptation au changement climatique comme critère pour l'attribution d'aides, elle est un accélérateur pour rendre notre économie et nos modes de vie plus résilients.

Des travaux pour la qualité et la quantité de la ressource en eau : par exemple, lutter contre les pollutions, réhabiliter les réseaux d'eau potable et d'assainissement, lutter contre les fuites, construire une station d'épuration...

Des travaux pour l'équilibre des milieux aquatiques : par exemple, restaurer la morphologie, les mares et la continuité écologique des cours d'eau, protéger la biodiversité et les sols...

Zoom sur des projets de cette commission :

6 STATIONS EN 1 ! UN PROJET QUI CONJUGUE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES.

Le projet validé par la commission des aides consiste en la création d'une unique station d'épuration en remplacement de 6 dispositifs actuels périmés dont la capacité permettra d'assainir l'intégralité des communes concernées : Ouveille la Rivière, Gueures, Brachy, Thil-Manneville et Ambrumesnil situées en Seine Maritime (76). La nouvelle station d'épuration sera construite sur la commune de Longueil, logiquement située en aval de l'ensemble des 6 communes sur un terrain acquis par la communauté de communes Terroir de Caux qui assure la maîtrise d'ouvrage du projet. La station rejettera dans la Saône en aval de sa confluence avec le Monceau.

- *L'augmentation de capacité apportée par le regroupement permet d'accéder, à coût maîtrisé, à un procédé de traitement beaucoup plus compact et fiable qui atteint de bien meilleurs résultats de traitement sur tous les paramètres. Par ailleurs, la nouvelle station sera située sur le plateau sans impacter les zones humides à préserver et sans risque pour la ressource en eau en cas d'inondation. Les stations d'épuration obsolètes seront démolies ou reconverties ; des travaux de renaturation permettront de rendre des zones humides à la nature. L'agence de l'eau Seine-Normandie soutient les investissements à hauteur de 6,7 M€, en complément de fonds européens*

RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ PISCICOLE ET SÉDIMENTAIRE DE L'YVETTE A CHAMPLAN (91)

Les travaux se poursuivent pour que l'Yvette, retrouve un fonctionnement naturel et qu'elle puisse à nouveau rendre les services écologiques dont elle est capable. L'agence de l'eau Seine-Normandie a donné son feu vert au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVV) pour les travaux qui seront engagés sur 200 mètres au niveau du « moulin Bretèche ». Ils ont pour objectif la continuité piscicole et sédimentaire de l'Yvette avec suppression de seuil, remise en fond de Vallée, la restauration de 6 558 m² de zones humides, la création de deux méandres au niveau du bras renaturé et la végétalisation totale du linéaire actuel.

- *Les travaux nécessaires à cette tranche du projet sont financés à hauteur de 90 % soit 619 355 €.*

RESTAURATION DE LA MÉRENTAISE SUR UN LINÉAIRE DE 2KM A CHATEAUFORT (78)

L'opération est portée par le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Il a pour objectif la renaturation physique et écologique du tronçon de la rivière Mérentaise sur les 2km concernés à Chateaufort, au niveau du « moulin d'Ors » avec la création de plusieurs méandres, reprofilage et diversification du fond de lit, suppression des obstacles à l'écoulement, création de zones d'expansion de crue avec milieux humides.

- *Les travaux qui permettront à la Mérentaise de retrouver une dynamique naturelle seront financés à hauteur de 90 % soit plus d'1 M€.*

La commission des aides du conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie se tient quatre fois par an pour attribuer les aides conformément au programme « Eau & climat » 2019-2024.

La commission des aides est composée de 19 administrateurs de l'agence : 6 représentants des collectivités territoriales, 6 des associations et personnalités qualifiées, 3 représentants des usagers économiques, 3 de l'Etat et 1 du personnel de l'agence.

